Démarches et obligations administratives en agriculture

Comment garder le sourire !

OBJECTIFS

Être capable de remplir ses obligations administratives et fiscales en autonomie

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Explication du fonctionnement : des différents régimes de TVA, des différents régimes de bénéfice agricole (BA).
Impact du BA sur le revenu global du foyer fiscal.
Détails des liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières.
Base de calcul des cotisations sociales.
Présentation des principaux crédits d'impôts en agriculture.
Analyse des conséquences du choix du statut fiscal et du statut social.
Identification des principales obligations déclaratives relatives à la commercialisation : facturation, cahier de caisse
Identification des obligations administratives relatives à l'embauche d'un salarié ou d'un stagiaire : fiches de paie, document unique de prévention des risques...
Réalisation d'un calendrier des obligations administratives adapté à la situation de chacun
Bilan et évaluation de la formation

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.
En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :
Présentation orale et PPT, questions réponses, échanges à partir des cas concrets des stagiaires, travail individuel appuyée par la formatrice

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Haute-Garonne

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 12/11/2021

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS
Coût de la formation : 224€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org
ADEAR 31
21 rue de la République
31270 Frouzins
06 42 29 82 06
Formation portée par l'ADEAR LR, N°OF : 91 30 02 803 30

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Les midis : repas tiré du sac / Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant

23/11/2021	Communautés de Communes Volvestre, 34 avenue de Toulouse 31390 Haute-Garonne	Geneviève Declercq, formatrice AFOCG sur la comptabilité et gestion agricole depuis 30 ans

THÈMES

S’installer en AP

Création d\'activité / diversification

Gestion d\'entreprise

PARTENAIRES

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

FINANCEURS

VIVÉA Accompagner Former Cultiver l'avenir

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)